



Formation.S 89

Sauveteur Secouriste du Travail

FIRST AID



PROGRAMME DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) a pour objectif de permettre à chaque participant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, tout en adoptant les bons réflexes de prévention dans son environnement professionnel. Elle s'appuie sur les recommandations nationales et sur une méthodologie structurée en quatre grandes étapes : protéger, examiner, alerter, secourir.

Modalités d'organisation :

La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) se déroule en formation initiale de **14 heures minimum**, dispensées en présentiel sur 2 jours. Elle est organisée en groupe de 4 à 10 participants maximum, afin de garantir un accompagnement individualisé, des échanges de qualité et une mise en pratique optimale des gestes de secours.

Selon les besoins du public et les contraintes d'organisation, les deux journées peuvent être proposées de manière consécutive ou espacées sur une durée maximale de 15 jours. Cette souplesse permet d'adapter le rythme de formation aux disponibilités des stagiaires et au contexte de l'entreprise ou de la structure accueillante.

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Repérer** les dangers persistants dans une situation d'accident.
- **Protéger** la victime, les témoins et lui-même.
- **Examiner** l'état de la victime de façon méthodique.
- **Alerter** ou faire alerter les secours de manière efficace.
- **Réaliser les gestes de secours** adaptés à la situation.
- Participer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Contenu détaillé

1. Protéger

Le stagiaire apprend à analyser une situation d'accident, identifier les dangers immédiats et décider de l'action la plus sûre : supprimer le danger, l'isoler ou soustraire la victime si cela est possible sans risque. Le document rappelle également les comportements de sauvegarde en cas d'alerte, notamment en situation d'urgence collective ou de menace particulière.

2. Examiner

Le SST apprend à observer l'état de la victime afin d'évaluer rapidement la gravité de la situation. Cette phase permet de comprendre ce qui s'est passé, de rechercher les signes visibles et de déterminer les actions à entreprendre en priorité.

8 passage Soufflot

89000 AUXERRE

UAI : 0891331N

Siret : 75090031800023

Ouvert tous les jours de la semaine - 9h00 / 17h00

09 85 13 00 35 - contact@fs89.fr

www.fs89.fr / [@formation.s_89](https://www.instagram.com/formation.s_89)



3. Faire alerter ou alerter

Le stagiaire est formé à transmettre les informations essentielles aux secours : nature de l'accident, nombre de victimes, état apparent, localisation précise et dangers persistants. L'objectif est de permettre une prise en charge rapide, claire et efficace par les services compétents.

4. Secourir

La formation aborde les principales situations d'urgence rencontrées en milieu professionnel :

- la victime saigne abondamment ;
- la victime s'étouffe ;
- la victime se plaint d'un malaise ;
- la victime se plaint de brûlures ;
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
- la victime présente une plaie sans saignement abondant ;
- la victime ne répond pas mais respire ;
- la victime ne répond pas et ne respire pas.

Méthode pédagogique

La formation SST repose sur une approche progressive, pratique et concrète. Les gestes sont expliqués à partir de conduites à tenir précises, afin de faciliter leur mémorisation et leur mise en application en situation réelle. Le référentiel sert de support aux formateurs et peut être adapté en fonction des risques spécifiques liés à l'activité ou à l'environnement de travail.

Résultat attendu

Cette formation permet aux salariés de devenir des acteurs de prévention et de secours au sein de leur structure. Elle contribue à renforcer la sécurité au travail, à développer une culture de prévention et à améliorer la réactivité face aux situations d'urgence.

Évaluation certificative

En vue de l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, la formation initiale comprend **deux épreuves certificatives** organisées en fin de parcours, afin de permettre une évaluation distincte de l'ensemble des compétences attendues.

La **première évaluation**, d'une durée minimale de **7 minutes par candidat**, est réalisée lors de la **deuxième journée de formation**. Elle porte sur les **compétences 2, 3, 4 et 5**.

La **deuxième évaluation**, d'une durée de **5 minutes par personne**, est réalisée en **fin de deuxième journée**. Elle porte sur les **compétences 1, 6, 7 et 8**.

Le certificat SST est délivré dès lors que **les 8 compétences sont acquises**, conformément aux critères définis dans la grille de certification.

Validité du certificat

Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est valable **2 ans**. Son renouvellement est conditionné par le suivi d'un stage de **Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)**, à réaliser **tous les 24 mois**, ainsi que par la réussite aux épreuves certificatives correspondantes.